Assistance Schengen

Assistance Schengen		Compagnie Assistance		
Bénéficiaires	Axa Assistance	Maroc Assistance	Wafa Ima	
Personnes physiques domiciliées au Maroc	Pris en charge	Pris en charge	Pris en charge	
Caractéristiques des produits		-	-	
Durée du contrat (selon choix)	6 mois à 5 ans	6 mois à 5 ans	6 mois à 5 ans	
Territorialité	Pays de l'UE ,le Liechtenstein,Norvège,Suisse	Espace Schengen y compris les départements et	Espace Schengen y compris les départements et	
	24/24 et 7jours/7	territoires Français d'oure mer 24/24 et 7jours/7	territoires Français d'oure mer 24/24 et 7jours/7	
Joignabilité			-	
Véhicule en option	Exclus	90 DH/an/Véhicule	100 DH/an/Véhicule	
Assistance Médicale	Discount of the second	D. Stranderson	P. C. C. Charles	
Transport sanitaire	Pris en charge	Pris en charge	Pris en charge	
Prise en charge des frais médicaux, pharmaceutiques,chirurgicaux et hospitalisation à l'étranger: 30 000 Euros montant exigé par les consulats de l'espace Schengen)	350.000 DH en cas de sinistre survenu à l'étranger. Franchise absolu par sinistre: 300 DH	350.000 DH en cas de sinistre survenu à l'étranger. Franchise absolu par sinistre: 300 DH	350.000 DH en cas de sinistre survenu à l'étranger.	
Paiement des soins dentaires d'urgence à l'étranger suite à un accident ou une maladie	800 DH par personne assurée et par sinistre Franchise absolue par sinistre: 100 DH	1.000 DH par personne assurée et par sinistre	1.000 DH par personne assurée et par sinistre	
Présence d'un proche parent	* Paiement d'un titre de transport aller/retour * 800 DH par jour pendant 7 jours Max à condition que l'hospitalisation soit supérieure à 7 jours	* Paiement d'un titre de transport aller/retour * 900 DH par jour pendant 7 jours Max à condition que l'hospitalisation soit supérieure à 7 jours	* Paiement d'un titre de transport aller/retour * 900 DH par jour pendant 7 jours Max à condition que l'hospitalisation soit supérieure à 7 jours	
Frais de prolongation de séjour après hospitalisation à l'étranger	800 DH/jour pendant 7 jours	900 DH/jour pendant 5 nuits	900 DH/jour pendant 5 nuits	
Retour de la personne assurée après hospitalisation	Pris en charge à condition que le billet retour initialement prévu ne soit plus valable	Pris en charge du transport retour par le moyen le plus approprié	Pris en charge du transport retour par le moyen le plus approprié	
Retour prématuré au Maroc et de l'étranger suite au décès d'un pro	Pris en charge	Exclus	Pris en charge	
Assistance Déces				
Rappatriement la personne assurée décédee au Maroc ou à l'étrar	* Transport du corps du lieu de décè au lieu d'inhumation * Démarches et formalités administratives * Frais de traitement post mortem, de mise en bière et de cercueil Les frais d'obsèque et d'inhumation sont à la charge de la famille	* Transport du corps du lieu de décè au lieu d'inhumation * Démarches et formalités administratives * Cercueil réglementaire aux normes standard Les frais de cérémonie accessoires d'inhumation ou de crémation sont à la charge de la famille	* Transport du corps du lieu de décè au lieu d'inhumation * Démarches et formalités administratives * Cercueil réglemantaire Les frais de cérémonie accessoires d'inhumation ou de crémation sont à la charge de la famille	
Frais de transport d'un membre de la famille accompagnateur de	Exclus	Pris en charge	Pris en charge	
la dépouille Remboursement des frais de secours et de sauvetage	10.000 DH par assuré pour les frais de secours et de	Exclus	Exclus	
Retour des autres membres de la famille	sauvetage effectués par les organismes officiels Exclus	Pris en charge à condition que le décès de l'assuré rend impossible le retour par les moyens initialement prévus des autres membres de la famille au domicile	Pris en charge à condition que le décès de l'assuré rend impossible le retour par les moyens initialement prévus des autres membres de la famille au domicile	
Assistance aux personnes assurées dans le cas d'accident,de		rarriile do dornicile		
panne,de vol dans le cadre d'un véhicule assuré Frais de remorquage	Exclus	1.400 DH	1.400 DH	
Acheminement des passagers au centre urbain le plus proche	Exclus	Pris en charge: même destination que le véhicule	Pris en charge: les occupants du véhicule assuré sont transportés à titre gratuit par taxi vers le centre urbain le plus proche.	
Hôtel en attente de diagnostic	Exclus	Paiement d'une nuit: Maximum 900 DH	Paiement d'une nuit: Maximum 900 DH	
Hôtel en attente de réparation du véhicule au Maroc et à l'étranger: durée d'immobilisation entre 2 et 5 jours	Exclus	900 DH/ nuit pendant 4 nuits à condition que le que le délai de réparation est supérieur à 8h	900 DH/ nuit pendant 4 nuits à condition que le que le délai de réparation est supérieur à 8h	
Hôtel en attente de réparation du véhicule si la durée d'immobilisation supérieure à 5j	Exclus	Plusieurs options au choix non cumulables: * Retour des personnes assurées pour leur permettre de regagner leur domicile au Maroc. * Continuation du voyage des personnes assurées à concurrence du montant qu'elle aurait engagé pour les ramener à leur domicile. * Frais d'hôtel: 900 DH par nuit et par personne assurée pendant au maximum 5 nuits	Plusieurs options au choix non cumulables: * Retour des personnes assurées pour leur permettre de regagner leur domicile au Maroc. * Continuation du voyage des personnes assurées à concurrence du montant qu'elle aurait engagé pour les ramener à leur domicile. * Frais d'hôtel : 900 DH par nuit et par personne assurée pendant au maximum 5 nuits	
Rapatriement du véhicule	Exclus	Pris en charge	Pris en charge	
Récupération du véhicule réparé	Exclus	Pris en charge	Pris en charge	
Envoi des pièces détachées	Exclus	Pris en charge	Pris en charge	
Frais de gardiennage Envoi de chauffeur à l'étranger : si le conducteur assuré est	Exclus	1.000 DH	1.000 DH	
rapatifé, incapable de conduire pour cause de maladie, blessure ou décès	Exclus	Pris en charge	Pris en charge	
Retour de l'assuré au domicile au Maroc en cas de vol du véhicule	Exclus	Pris en charge si le véhicule est non retrouvé dans les 24h	Pris en charge si le véhicule est non retrouvé dans les 24h	
Récupération du véhicule retrouvé	Exclus	Pris en charge si le véhicule est retrouvé au plus tard é mois après le vol. MAI met à la disposition de l'assuré ou d'une personne désignée, un billet aller simple de train ou avion classe économique pour se rendre du domicile de l'assuré jusqu'au lieu où le véhicule assuré a été retrouvé.	Pris en charge si le véhicule est retrouvé au plus tard 6 mois après le vol. Wafa Ima met à la disposition de l'ossuré ou d'une personne désignée, un billet aller simple de train ou avion classe économique pour se rendre du domicile de l'assuré jusqu'au lieu où le véhicule assuré a été retrouvé.	